



SPUN inc.

Politiques, termes et conditions de SPUN inc.

(Disponible à <https://www.spun.qc.ca/politiques>)

Ceci constitue le texte en petits caractères demandé par nos conseillers juridiques. Nous sommes désolés des inconvénients que pourrait causer l'ennuyante lecture de ce document.

Les Politiques, termes et conditions de SPUN inc. ont toutefois une utilité : elles permettent de définir, en détail et de façon claire, ce qui est offert par SPUN inc. ainsi que ce qui ne l'est pas et permettent d'encadrer nos procédures de fonctionnement afin d'assurer des relations d'affaires avec nos clients qui soient harmonieuses et exemptes de surprises.

L'usage du masculin a été choisi ici pour alléger le texte, sans discrimination sous-jacente.

Dans ce document, « *Client* » réfère à au client de SPUN inc. ou son agent/représentant autorisé. « *SPUN inc.* » réfère à SPUN inc., ses employés, représentants ou sous-traitants.

1. Services offerts par SPUN inc. :

1.1. SPUN inc. offre principalement des services de consultation dans le domaine informatique.

1.2. De ce fait, le temps passé par un représentant, technicien ou agent de SPUN inc. à travailler pour un Client est du temps qui sera facturé (ex: discussions, analyse des besoins, évaluations, recherches de solutions et/ou de matériel, propositions, préparations, implémentation ou installation, support sur place ou à distance, prise de notes & documentation, etc.).

Le temps passé en communication avec le Client (ex: téléphone, courriel, en personne, etc.) fait également partie du temps qui sera facturé.

1.3. Sauf indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens et les taxes applicables ainsi que les écofrais seront ajoutées.

1.4. Les prix et disponibilités peuvent varier sans préavis.

1.5. Les prix indiqués dans les soumissions personnalisées sont valides pour 7 jours. Par la suite, les prix peuvent varier sans préavis.

2. Honoraires :

2.1. En date du 1^{er} janvier 2025, le taux horaire régulier de SPUN inc., pour consultation, support, formation, maintenance ou tout autre travail, est de :

159\$/h +tx

2.2. Les taux horaires peuvent être révisés et modifiés par SPUN inc., et sont indexés au 1^{er} janvier de chaque année.

- 2.3. Le temps de travail minimum est de 1h par requête de service (appel, courriel, rencontre, etc.). Après la première heure, le temps est facturé par incréments de 15 minutes. Le temps de déplacement (aller/retour) et les frais de stationnement, le cas échéant, sont également facturés.
- 2.4. En cas de rendez-vous annulé par le Client moins de 24 heures (c'est-à-dire un (1) jour ouvrable, à pareille heure) à l'avance, le minimum de 1h de temps de travail pour un appel de service est facturé.
- 2.5. Pour les appels de service effectués en-dehors des heures de bureau régulières (ex : après 18h00 un jour de semaine, la fin de semaine, un jour férié, etc.), le temps travaillé est compté en double. La disponibilité d'appels de service durant ces périodes n'est pas garantie et est sujette aux disponibilités.
- 2.6. Si le Client se voit offrir un tarif horaire réduit, et ce, à la seule discrétion de SPUN inc., ce tarif horaire réduit sera applicable uniquement pour les comptes en règle pour lesquels le paiement des factures est effectué selon les termes de paiement alloués. Si une facture n'a pas été payée selon les termes de paiement (par exemple, passé 7 jours pour les clients « Net 7 jours »), la facture sera réémise avec le taux horaire régulier en vigueur à cette date.
- 2.7. Le taux horaire régulier de SPUN inc. à titre d'expert, pour témoignage, expertise, autre représentation ou activité similaire, est de:

485\$/h +tx

avec les conditions usuelles édictées ci-dessus.

3. Service de support technique sur place ou à distance :

- 3.1. Si le Client requiert des services de support à distance, le Client donne la permission à SPUN inc. de se connecter à distance sur l'ordinateur sur lequel le logiciel de support à distance aura été installé pour effectuer le travail de support à distance et/ou tout autre type de travail demandé.
- 3.2. Si le client le désire, il peut fermer (désactiver) le logiciel d'accès à distance à partir de son ordinateur. Le Client peut ensuite réactiver le logiciel d'accès à distance lorsque nécessaire.

4. Sauvegarde des données :

- 4.1. SPUN inc. rappelle au Client que les sauvegardes (« *backups* » en anglais) périodiques des données de ses systèmes informatiques sont essentielles et primordiales.
- 4.2. Le Client convient d'effectuer en entier les sauvegardes complètes des données de ses systèmes informatiques avant qu'un représentant ou technicien de SPUN inc. n'ait un quelconque contact avec ses systèmes informatiques.
- 4.3. SPUN inc. rappelle au Client que le Client demeure toujours responsable de s'assurer de l'intégrité et de la disponibilité des sauvegardes de ses données.
- 4.4. En aucun cas SPUN inc. n'acceptera la responsabilité de s'assurer ou de garantir l'intégrité et de la disponibilité des sauvegardes des données du Client, et ce sous aucune condition. SPUN inc. pourra offrir son expertise au Client pour l'élaboration

et l'implémentation de politiques de sauvegardes, mais la responsabilité des sauvegardes incombera toujours au Client.

Les pertes de données peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour une entreprise. Une perte de données majeure peut aisément entraîner des pertes financières et/ou un manque à gagner de dizaines ou centaines de millions de dollars pour l'entreprise en question, et SPUN inc. ne prendra jamais le risque d'assurer cela pour le Client.

SPUN inc. recommande au Client de souscrire à une assurance commerciale couvrant les dommages et/ou manque à gagner liés aux pertes de données.

4.5. Le Client désiste SPUN inc., ses employés, représentants ou sous-traitants de toute responsabilité à l'égard de tout dommage direct, indirect, secondaire ou accessoire (pertes financières dues au manque à gagner, à l'interruption d'activités, etc.) dus à la perte ou corruption de données, et ce même si SPUN inc., ses employés, représentants ou sous-traitants avaient été avertis de la possibilité d'un tel dommage.

4.6. SPUN inc. le répète avec insistance : Le Client est responsable de s'assurer de l'intégrité et de la disponibilité des sauvegardes de ses données.

Ayez un mode de vie sain : Mangez bien, faites de l'activité physique régulière, et faites vos sauvegardes de données !

5. Sécurité :

5.1. Le Client est responsable de maintenir la sécurité et un contrôle adéquat sur tous ses identifiants, mots de passe, numéro d'identification personnel (NIP), ou de tout autre code ou mécanisme d'accès aux services de SPUN inc. ou services proposés ou installés par SPUN inc., ou ceux sur lesquels SPUN inc. aura effectué un quelconque travail ou une quelconque vérification.

6. Réparations ou travail en atelier (aux bureaux de SPUN inc.) :

6.1. Le Client doit assurer les biens confiés à SPUN inc. (incluant, mais sans limiter, pour réparation, évaluation, configuration, mise à jour, retour pour garantie, etc.) avec une assurance complète (contre feu, vol, pertes, bris, accidents, etc.) pour la période durant laquelle les biens seront confiés à SPUN inc., et ce y compris durant le transport, que ce transport soit effectué par un service de courrier ou par SPUN inc.

6.2. Si le matériel informatique confié à SPUN inc. est trop sale (ex : accumulation de poussière ou de crasse), il sera nettoyé par SPUN inc. au préalable. Ce temps de travail ainsi que le matériel utilisé (ex : bombonne d'air comprimé) seront facturés.

7. Ventes et fournitures d'équipement informatique :

7.1. Un dépôt non-remboursable de 40% est exigé pour toute commande. Ce dépôt est remboursable advenant le cas où la marchandise commandée s'avèrerait non disponible.

7.2. Après que le Client ait placé une commande avec SPUN inc., cette commande ne peut être annulée ou modifiée. (Voir conditions de retour ci-dessous.)

7.3. Les photos/images sont à titre indicatif seulement.

- 7.4. Malgré les efforts sincères de SPUN inc. pour fournir au Client de l'information la plus exacte possible, SPUN inc. n'est pas responsable des erreurs de spécifications techniques fournies à propos des équipements, ni ne peut être responsable de la pleine compatibilité des pièces vendues avec du matériel déjà existant. Le Client a la responsabilité de s'assurer de la compatibilité des pièces ou de l'équipement désiré.
- 7.5. Lorsque spécifiquement inclus dans une soumission, l'« installation sur place » constitue en une (1) heure de temps de travail de technicien pour l'installation du matériel (ex: déballage, branchements, installation de logiciels, transferts de données, etc.). Le temps excédentaire sera facturé au taux horaire usuel, selon les conditions habituelles.

8. Retour de marchandise (autre que pour garantie) :

- 8.1. Des frais d'administration de 40% sur le coût original des pièces seront exigibles pour tout retour de pièces (autre que pour garantie) qui aura été accepté et fait dans les 10 jours suivant la date de livraison. Les frais d'expédition ne sont pas remboursables, et le client doit assumer les frais d'expédition du retour du matériel à SPUN inc.
- 8.2. SPUN inc. offrira uniquement un crédit au compte du Client - aucun remboursement.
- 8.3. Aucun retour ne pourra être accepté après 10 jours.
- 8.4. Les pièces retournées doivent être encore à l'état neuf (boîtes non ouvertes), accompagnées de leur documentation complète ainsi que de tous les accessoires (câbles, manuels, accessoires, etc.).
- 8.5. La marchandise sera acceptée uniquement si elle est dans un état permettant la revente à l'état neuf.
- 8.6. Aucun retour ne sera accepté pour des logiciels déballés ou des commandes spéciales ou sur mesure. Ex : ordinateur assemblé, pièce non habituellement tenue en inventaire et commandée pour le client, etc. (liste non exhaustive).
- 8.7. SPUN inc. se réserve le droit de refuser toute demande de crédit sur retour de marchandises.
- 8.8. Tout crédit est basé sur le prix du jour en vigueur lors de la réception de la marchandise retournée, mais sans que ce prix ne puisse être plus élevé que le prix initialement facturé au Client.

9. Garanties :

- 9.1. Pour la majorité des biens et équipements vendus par SPUN inc., la garantie est assumée directement par le manufacturier. (Ex : ordinateurs portables, imprimantes, etc. - liste non exhaustive) Cette spécification sera écrite sur la facture (ex : « Garantie de 3 ans par Lenovo »).
- 9.2. En cas de réclamation sous garantie pour les biens garantis par le manufacturier, le Client devra contacter directement le manufacturier pour toute réclamation ayant trait à la garantie. Le Client peut toutefois demander à SPUN inc. d'entreprendre les démarches en son nom et cette requête sera considérée comme un appel de service (et le temps de travail sera facturé).

- 9.3. La garantie sur la vente d'équipement neuf est d'un (1) an sauf si autrement spécifié. Les fabricants peuvent garantir pour une période plus longue ou plus courte.
- 9.4. Les pièces usagées sont garanties 30 jours, sauf si autrement spécifié sur la facture.
- 9.5. Les processeurs dits « OEM » ne sont garantis par SPUN inc. que 30 jours pour les processeurs Intel et 90 jours pour les processeurs AMD. Passé ce délai, le Client doit contacter directement le fabricant pour toute réclamation ayant trait à la garantie.
- 9.6. Il n'y a aucune garantie en ce qui concerne les médias (disques / CD / DVD inscriptibles, disquettes, papier d'imprimante, etc.) et les câbles (câbles USB, RJ-45, etc.). Le fabricant peut toutefois offrir une garantie de son côté.
- 9.7. Le Client reconnaît que les garanties offertes par SPUN inc. ne s'appliquent qu'au niveau matériel (« hardware ») et non pas au niveau logiciel (« software »). SPUN inc. ne peut être tenu responsable du mauvais fonctionnement d'un logiciel ou de mauvais fonctionnements dus à un logiciel. Les configurations logicielles ne sont également pas couvertes par les garanties.
- 9.8. Une pièce trouvée défectueuse après plus de 14 jours suivant la date de livraison sera envoyée en réparation ou remplacée par un modèle équivalent ou supérieur, à la discrétion de SPUN inc.
- 9.9. Les garanties sont applicables en atelier, c'est-à-dire aux bureaux de SPUN inc. Les frais de transport du matériel retourné pour garantie sont à la charge du Client, et SPUN inc. couvrira les frais d'expédition de retour au Client (la méthode de transport étant au choix de SPUN inc.).
- 9.10. Si le Client expédie du matériel à SPUN inc., le matériel doit être emballé convenablement, de façon à prévenir tout dommage durant le transport. Une expédition avec emballage inadéquat aura pour effet d'annuler la garantie. Le Client doit également assurer son expédition à la valeur de la marchandise expédiée. SPUN inc. ne peut être tenu responsable des dommages causés au matériel durant le transport.
- 9.11. Si le Client demande à ce qu'un technicien de SPUN inc. se rende sur place (au bureau/domicile du Client) pour effectuer le ramassage ou la réparation sous garantie, l'appel de service sera chargé au tarif horaire usuel (incluant le temps de déplacement). Les articles remplacés sous garantie ne seront évidemment pas chargés.
- 9.12. Conformément aux politiques de garantie des fabricants de matériel informatique, la garantie est nulle s'il y a une indication de dommage physique sur les pièces ou l'équipement. (Ex : boîtier craquelé ou brisé, connecteur crochu, écran craqué, etc. - liste non exhaustive.)
- 9.13. La garantie est également annulée en cas de surchauffe (ex: ventilateurs bloqués en raison de la poussière, ou accumulation de poussière sur les pièces ou dans le boîtier, équipement placé dans un lieu sans ventilation ou refroidissement adéquats, etc.).
- 9.14. Les garanties ne s'appliquent pas aux dommages causés par une défaillance de l'alimentation électrique. Il est de la responsabilité du Client de protéger tous ses équipements électroniques avec des régulateurs de courant (« *Uninterruptable Power Supply* », ou « *UPS* » en anglais).

9.15. L'emballage original est requis pour un retour sous garantie, avec tous les accessoires originaux (câbles, manuels, accessoires, etc.), sinon des frais pourront être appliqués.

9.16. Advenant le retour d'une pièce trouvée non défectueuse ou d'une pièce qui n'est plus sous garantie, le temps de travail pour l'inspection, la manipulation et le diagnostic sera chargé au tarif horaire usuel (minimum 1 heure), selon les conditions usuelles.

10. Hébergement web :

10.1. Les « *Termes et conditions d'hébergement web de SPUN inc.* » sont détaillés dans un document distinct, et ce afin d'en faciliter la lecture.

10.2. Les « *Termes et conditions d'hébergement web de SPUN inc.* » sont disponibles à <https://www.spun.qc.ca/politiques>

10.3. Les « *Termes et conditions d'hébergement web de SPUN inc.* » font partie intégrante des « *Politiques, Termes et Conditions de SPUN inc.* », et s'appliquent à tous les Clients de SPUN inc.

11. Licences Microsoft 365, Google Workspace et autres :

11.1. Les licences de Microsoft 365 et Google Workspace se renouvellent automatiquement à moins d'une annulation au moins 30 jours avant la date de renouvellement.

11.2. Les licences peuvent être suspendues en cas de non-paiement ou de compte en souffrance. SPUN inc. se réserve le droit de ne pas renouveler une licence ou un service qui n'aurait pas été entièrement payé.

11.3. Une augmentation du nombre de licences est permise durant le terme de la licence. Une diminution du nombre de licence n'est pas permise durant le terme de la licence. Il est possible de diminuer le nombre de licences uniquement au renouvellement du terme de la licence.

11.4. Il n'y a aucun remboursement pour les licences de Microsoft 365 ou Google Workspace après l'envoi de la commande.

12. Paiements :

12.1. Les factures sont dues sur réception, à moins que le Client n'ait des termes de paiement particuliers (ex : « Net 7 jours »).

12.2. Pour les services liés à l'hébergement Web (hébergement web, nom de domaine, etc.), le paiement du Client doit parvenir à SPUN inc. un minimum de 7 jours avant la date d'expiration des services, autrement SPUN inc. ne peut garantir le renouvellement de ces services à temps.

12.3. Si un paiement pour un renouvellement de services n'a pas été reçu et traité par SPUN inc. avant l'expiration du service, SPUN inc. se réserve le droit de ne pas renouveler le service du client.

12.4. Des frais de 2,50 % mensuellement (ou 34,49 % annuellement), imputables à partir de la date de facturation, s'appliquent au solde impayé depuis plus de 14 jours.

- 12.5. Si le Client a mis en place un paiement récurrent automatique et que le Client désire ne pas renouveler le(s) service(s) correspondant(s), le Client doit soit annuler ce paiement récurrent automatique, soit à partir de son compte ou soit en contactant SPUN inc. à ce sujet, au moins 7 jours avant la date du paiement PayPal, autrement le service sera renouvelé automatiquement à la réception du paiement automatique prévu.
- 12.6. Un frais d'administration de 45\$CAD sera chargé si paiement est reçu dans une devise autre que le dollar canadien (ex: chèque ou traite bancaire tiré en dollars US ou Euros)
- 12.7. Un frais de 45\$ sera chargé pour tout paiement renversé ou non honoré (ex : chèque sans fonds, dispute pour paiement par carte de crédit, paiement rétro-facturé ou renversé, etc.).
- 12.8. Le Client reconnaît que SPUN inc. demeure l'entier propriétaire des biens fournis jusqu'au paiement total des sommes dues. Le Client s'engage également à assurer les biens fournis contre tous risques (feu, vol, etc.) à leur valeur neuve entière jusqu'au paiement total des sommes dues à SPUN inc. Le Client doit demander la permission écrite de SPUN inc. pour déplacer les biens fournis en un lieu physique différent du lieu de livraison tant que les sommes dues n'auront pas été payées en entier.
- 12.9. Advenant le cas où SPUN inc. devait entreprendre des démarches de collection pour une facture de marchandise livrée au Client, SPUN inc. pourra, à tout moment, reprendre possession des biens fournis. La/les facture(s) correspondante(s) demeurera/ont payable(s) en entier, moins les produits de la disposition (vente en liquidation) de ces biens par SPUN inc. déduits des frais de vente en liquidation.
- 12.10. Le Client accepte de payer les frais de recouvrement (min. de 35% du montant dû, plus intérêts) pour les montants dus envoyés en collection.
- 12.11. Tous les prix de SPUN inc. incluent le rabais pour paiement comptant ou par chèque. Un frais de 4% du montant sera ajouté pour les paiements par carte de crédit ou PayPal.

13. Graphisme, Design, Développement web, et développement logiciel :

- 13.1. Toute erreur ou omission sur du travail de développement web, modification / mise à jour de site web, graphisme, design ou développement logiciel, effectué par SPUN inc. pour le compte du Client doit être indiquée à SPUN inc. dans les 7 jours suivant la notification au Client que le travail a été complété. Passé cette période de 7 jours, le travail effectué par SPUN inc. est réputé être correct et complet.
- 13.2. En cas d'annulation de requête de travail, le Client est responsable de tous les frais de production encourus jusqu'au moment de l'annulation.

14. Programme de références :

- 14.1. SPUN inc. offre parfois une commission (un « *finder's fee* » en anglais) pour la référence de nouveaux clients.
- 14.2. L'éthique est importante pour SPUN inc. Aucune commission (pour référence ou autre) ne sera versée dans les cas où SPUN inc. a l'impression qu'il pourrait y avoir conflit d'intérêt ou que le versement d'une commission serait un manquement à

l'éthique (ex: employé d'un organisme public référant son employeur, ou employé impliqué dans le processus décisionnel des achats).

14.3. Il est de la responsabilité de la personne à qui une commission serait versée de s'assurer qu'elle peut recevoir une commission de SPUN inc. en accordance avec les codes de déontologie, d'éthique, et de morale auxquels elle est soumise, ainsi que de toute implication ou obligation fiscale qui en découle.

15. Relations avec les employés ou sous-traitants de SPUN inc. :

15.1. Dans l'éventualité où le Client demanderait directement à un employé ou sous-traitant de SPUN inc. d'effectuer du travail directement pour le Client, payé ou non-payé, le Client accepte de payer SPUN inc. le plus élevé de 5000\$ ou du double du montant facturé au Client pendant les deux dernières années, à moins que le Client n'ait employé ou sous-traité directement cet employé ou sous-traitant antérieurement à la relation d'affaires du Client avec SPUN inc., ou de l'employé ou du sous-traitant avec SPUN inc.

16. Divers

16.1. Toute utilisation des services de SPUN inc. pour des activités illégales est strictement interdite.

16.2. Advenant le cas où le client laisse à SPUN inc. de l'équipement informatique pour disposition/recyclage, le Client concède à SPUN inc. tout droit de propriété sur cet équipement. SPUN inc. pourra alors en disposer de la manière appropriée, y compris et sans limiter, par la revente au poids au recyclage, la réutilisation de pièces encore utiles, ou même la réparation et la revente.

16.3. Advenant le cas où une taxe de disposition ou de recyclage serait payable, le client demeure responsable de son paiement.

16.4. Tout équipement électronique ou électrique en fin de vie doit être disposé convenablement, par exemple à un Éco-Centre, un centre de déchet dangereux, etc. La législation interdit de les disposer de l'équipement électronique ou électrique aux ordures régulières.

16.5. Dans le but d'assurance de qualité, ainsi que pour s'assurer de l'exactitude des renseignements fournis au Client, toutes les communications avec SPUN inc. ou un de ses représentants (incluant, mais sans limiter, par courriel, par messagerie instantanée, téléphoniques, etc.) peuvent être automatiquement enregistrées et archivées. Le client donne son consentement à ceci en choisissant d'entrer en communication avec un représentant de SPUN inc.

17. Général :

17.1. Le Client convient que la responsabilité de SPUN inc. est limitée aux sommes versées par le Client à SPUN inc. dans le cadre des services fournis ou des produits vendus.

17.2. Si une clause de ces *Politiques, termes et conditions de SPUN inc.* est invalidée par un tribunal ou une autre instance judiciaire, seule la clause invalidée est retirée et le reste des *Politiques, termes et conditions de SPUN inc.* demeure entièrement valide et continue de s'appliquer.

17.3. Les parties conviennent que tout désaccord ou différend relatif à la présente convention ou découlant de son interprétation ou de son application sera soumis à une médiation. À cet effet, les parties aux présentes s'engagent à participer à au moins une rencontre de médiation en y déléguant une personne en autorité de décision. Le médiateur sera choisi par les parties.

17.4. L'entente et/ou le contrat entre le Client et SPUN inc. est régi par les lois de la province du Québec, Canada. Le client consent irrévocablement à la juridiction et venue des cours de Montréal, Québec, Canada, pour tous les conflits survenant ou concernant l'utilisation des services de SPUN inc. ou produits fournis par SPUN inc.

17.5. Les parties ont expressément demandé à ce que ce document soit rédigé en français.

17.6. The parties have expressly requested that this document be drawn up in French.

18. Indemnisation :

18.1. En utilisant les services de SPUN inc., le Client accepte de défendre, dédommager et tenir indemnes, SPUN inc. et (le cas échéant) nos sociétés mères, sociétés filiales et affiliées, ainsi que leurs dirigeants, directeurs, employés, contractants et fournisseurs respectifs, pour toutes réclamations, demandes, dommages, enquêtes, poursuites, responsabilités, jugements, pertes, frais et dépenses - y compris, mais sans s'y limiter, les frais juridiques et honoraires d'avocats -, découlant de quelque manière que ce soit de ou en rapport avec l'utilisation par le Client des services de SPUN inc., de tout service mis à disposition par l'intermédiaire de SPUN inc., de la violation par le Client des présentes *Politiques, Termes et Conditions* ou de toute autre politique ou termes et conditions applicable à l'utilisation le Client des services de SPUN inc., ou des lois et des règlements s'appliquant au Client ou à SPUN inc. SPUN inc. se réserve le droit d'assurer la défense et le contrôle exclusifs de toute question qui ferait autrement l'objet d'une indemnisation de la part du Client, auquel cas le Client accepte d'aider SPUN inc. et de collaborer avec SPUN inc. afin de faire valoir toutes les défenses disponibles.

19. Limite de responsabilité :

19.1. SPUN inc. s'efforcera de fournir les meilleurs services possibles, d'une manière qui soit aussi exacte, sûre et sans erreur que possible. Nos efforts et notre travail sont sincères et nous désirons donner entière satisfaction à nos clients.

19.2. Cela étant dit, Le Client reconnaît que, en aucune circonstance, sauf lorsqu'explicitement prévu par la Loi ou accepté par écrit, SPUN inc., ses employés, représentants ou sous-traitants ne pourront être tenus responsables de tout dommage direct, indirect, secondaire ou accessoire (incluant pertes financières dues au manque à gagner, à l'interruption d'activités ou à la perte de données, etc.), découlant de toutes causes, incluant mais sans limiter, le bris d'équipement, le retard de livraison, la perte de données, le temps d'arrêt, une incapacité à offrir des services (incluant l'hébergement web ou le service de courriels), et découlant de services rendus ou de l'absence de services rendus par SPUN inc., ses employés, représentants ou sous-traitants, et ce même si SPUN inc., ses employés, représentants ou sous-traitants avaient été avertis de la possibilité d'un tel dommage.

20. Modifications :

- 20.1. SPUN inc. se réserve le droit de réviser ces *Politiques, termes et conditions* en tout temps, sans préavis.
- 20.2. Lors d'un changement des *Politiques, termes et conditions de SPUN inc.*, la nouvelle version des *Politiques, termes et conditions de SPUN inc.* entrera en vigueur 30 jours après que la nouvelle version ait été mise à jour sur le site web de SPUN inc., à l'adresse : <https://www.spun.qc.ca/politiques>
- 20.3. L'utilisation des services de SPUN inc. constitue une reconnaissance et une acceptation des *Politiques, termes et conditions de SPUN inc.*

SPUN inc.
2117 Dandurand
Montréal, QC
H2G 1Z2
Tél : 514-667-9384
support@spun.ca
<https://www.spun.ca/>

Que le SPUN soit avec vous !

SPUN inc. © 1998-2025

[Fin des *Politiques, termes et conditions de SPUN inc.*]